

# Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie

## **Le Pays de Douarnenez, ça vous tente ? Ça tombe bien, on recrute !**

*Situé dans le département du Finistère, vous serez séduit par le Pays de Douarnenez, ses chemins de randonnées, ses plages, ses ports et ses célèbres festivals. Territoire de caractère, dynamique, où il fait bon vivre, vous trouverez sur place tous les équipements et les infrastructures indissociables de la vie quotidienne : des commerces et artisans locaux, des grandes enseignes, des écoles (maternelles, primaires, collèges et lycées), de complexes sportifs (stade aquatique, salle multisports, mur d'escalade, centre nautique, skate-park, terrains de tennis, ...), des aires de jeux adaptées et accessibles PMR, une Médiathèque, un Port-Musée, deux cinémas, et bien plus encore ! Contactez-nous, on vous en dira plus et on facilitera votre installation !*

### **Métier : Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie**

**Grade minimum :** Adjoint technique territorial

**Grade maximum :** Adjoint technique principal

*A défaut, un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Dans ce cas, le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans, avant un CDI.*

**Type d'emploi :** Emploi permanent

**Temps de travail :** Temps complet

**Lieu de travail :** Douarnenez Communauté

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Date de limite de candidature :** 6 janvier 2025

### **Missions et Activités principales :**

#### Veille et diagnostic des principales dégradations de la voirie :

- Détecter les dysfonctionnements et les dégradations de la voirie
- Mettre en œuvre des actions en veille de sécurité routière
- Prévenir les situations de perturbations pouvant affecter la circulation

#### Pose et dépose de la signalisation temporaire des chantiers et des dangers sur la voirie :

- Mettre en place la signalisation temporaire
- Protéger les agents intervenant sur le chantier

#### Réalisation des travaux d'entretien courant de la chaussée :

- Intervenir de façon corrective sur une dégradation de la chaussée
- Participer au décaissement ou à la démolition de chaussées
- Réaliser des revêtements routiers et urbains (enrobés, émulsion, empierrement, ...)
- Conduire un véhicule ou des engins de travaux (cylindre, plaque vibrante, mini pelle, tractopelle)
- Intervenir dans les chantiers d'entretien dans le respect des règles sanitaires et environnementales afin de limiter les nuisances, recycler les déchets, assurer l'information des usagers

#### Exploitation de la voirie en viabilité hivernale :

- Surveiller le réseau et prévenir afin de préparer l'intervention
- Mettre en œuvre les techniques et les matériaux d'intervention en viabilité hivernale en respectant l'environnement

#### Remise en état de la voirie après tempête :

- Diagnostiquer les dégâts subis (ensablement, inondation, ...)
- Intervenir de façon corrective

Le poste requiert une polyvalence avec les autres corps d'états de la régie voirie (signalisation horizontale et verticale, maçonnerie, ...)

**Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public.**

#### Relations fonctionnelles :

- Relation directe avec les usagers, les différentes équipes de la régie voirie et la hiérarchie.

#### Compétences requises :

##### Connaissances et expériences :

- CAP ou BEP dans le domaine des Travaux Publics
- CACES et AIPR Opérateur appréciés
- Expériences de 3 ans minimum dans les Travaux Publics
- Permis B et C obligatoires

##### Qualité comportementales professionnelles :

- Autonomie, esprit d'initiative
- Qualités relationnelles pour le travail en équipe

#### Contraintes du poste :

- Travail à l'intérieur ou à l'extérieur par tous les temps, en toutes saisons, à pied ou motorisé
- Travail en équipe
- Disponibilité lors d'événements exceptionnels (maintien de la viabilité, gestion du trafic en cas de crise routière)
- Travail sous circulation
- Port de vêtements de sécurité obligatoire (EPI)
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits
- Astreinte

#### **Travailleurs handicapés**

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Les candidats qui souhaitent se positionner doivent adresser leur candidature (lettre de motivations et CV) :

**A l'attention de Madame la Présidente de Douarnenez Communauté  
Service des ressources Humaines  
2 bis rue d'Estienne d'Orves - 29100 Douarnenez**

Contact : [recrutement@douarnenez-communaute.fr](mailto:recrutement@douarnenez-communaute.fr) / 02 98 74 46 84 – 02 98 74 46 20